

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

A Mamoudzou, le 16 novembre

### Contact presse :

06.39.25.23.30 - [ars-mayotte-com@ars.sante.fr](mailto:ars-mayotte-com@ars.sante.fr)

---

# COVID-19 : Ouverture d'un nouveau centre de dépistage pour fluidifier l'accès aux tests à Mayotte

Face à la recrudescence des cas à Mayotte, l'ARS se félicite de l'ouverture d'un centre de dépistage dédié au Covid-19 et ouvert à toute la population. Mis en place par le laboratoire privé Mayobio, ce centre facilite l'accès aux tests et complète l'offre de dépistage déjà en place sur l'île ([dans les 4 centres de référence, au CHM dans le camion en face des urgences et au laboratoire privé à Mamoudzou](#)).

### ➤ Où se trouve le centre de dépistage ?

Depuis le jeudi 12 novembre 2020, le centre fonctionne du **lundi au vendredi de 08h30 à 12H30 et de 13h30 à 16H30**.

#### Adresse du centre COVID-19 :

- Plateau technique du laboratoire de Mayotte  
Zone Cananga (en face de Distrimax)  
Route SPPM, 97600 KAWENI

### ➤ Qui peut se faire dépister ?

**Tout le monde peut se faire dépister gratuitement et sans avance de frais.**

Seront testés **prioritairement** et sans rendez-vous :

- les personnes présentant des symptômes de la COVID-19 (avec ou sans ordonnance)
- les personnes « cas contact » ayant eu un contact à risque avec un cas confirmé, et ayant été contactées par l'ARS dans le cadre du contact tracing (SMS)
- les professionnels de santé et professionnels assimilés intervenant à domicile

Les tests de dépistage pour convenance personnelle (voyageurs notamment) se font également au sein de ce centre COVID.

### ➤ Quels sont les tests utilisés ?

Deux types de tests sont utilisés : les tests PCR-RT et les tests antigéniques. Le laboratoire détermine quel test réaliser en fonction de l'état de santé du patient et du motif de sa venue :

- Pour un **test antigénique (test rapide)** : le résultat est rendu en 30 minutes.
- Pour un **test RT-PCR** : les résultats sont communiqués via une plateforme sécurisée en ligne. Vous pouvez également récupérer le résultat sur votre lieu de prélèvement.

### ➤ Comment se passe la prise en charge ?

Les personnes doivent porter un masque afin de protéger le personnel et les autres patients. En fonction de leur situation, les patients doivent présenter le justificatif adapté : une ordonnance, un SMS de la plateforme de contact tracing, leur billet d'avion, leur carte vitale ou leur pièce d'identité.... Ils suivent un parcours fléché au sein du centre COVID-19 :

- un **premier accueil à l'extérieur** du centre
- un **second accueil** avec prise d'informations administratives et constitution de leur dossier
- une **zone de prélèvement**, où les patients peuvent bénéficier d'un test rapide ou d'un test PCR en fonction de leur besoin

**L'ARS recommande à chacun de bien se laver les mains à l'eau et au savon avant de venir au centre de dépistage et au retour à domicile afin de ne pas contribuer à diffuser le virus.**